

LA LETTRE DE Jacques LE GUEN

www.jacquesleguen.org

5^{ème} circonscription du Finistère

Juillet 2010

ÉDITORIAL

Il faut des réformes justes et équilibrées !



Jacques LE GUEN

Député
Conseiller Régional de
Bretagne
Adjoint au Maire de
Plounevez Lochrist

Si la crise a changé beaucoup de choses, la volonté du Gouvernement et du Parlement d'aller jusqu'au bout des réformes est intacte.

La réforme des collectivités territoriales vient d'être adoptée, dans un souci de simplifier et de réaliser des économies.

Il est aussi capital d'infléchir le déficit public en réduisant les dépenses.

Je suis favorable à la suspension du bouclier fiscal qui n'a jamais empêché les plus riches de s'exiler en Suisse ou au Luxembourg.

Il faudra aussi avoir le courage de supprimer certaines niches fiscales et baisser le niveau d'autres niches existantes. Les mécanismes de défiscalisation avec le slogan « comment ne plus payer d'impôts » sont choquants, parce qu'ils s'adressent aux plus aisés. Au nombre de 500 aujourd'hui, les niches fiscales n'ont cessé d'augmenter depuis 10 ans et représentent un manque à gagner d'environ 75 milliards d'euros pour l'Etat, pesant fortement sur les dépenses publiques. Un audit des différentes niches fiscales est en cours.

La réforme des retraites doit être engagée. Le système de retraites français comporte aujourd'hui

beaucoup d'exceptions et de spécificités puisqu'il ne compte pas moins de 37 régimes différents. Il faudra s'attacher à une réforme du financement des retraites qui soit intelligente, juste et équilibrée. Tous les régimes, y compris les régimes spéciaux, doivent être concernés !

En matière de préservation de l'environnement, je réclame une pause. Le « Grenelle 2 », comporte 250 articles qui nécessitent un nombre élevé de décrets d'application qui ne sont toujours pas publiés. Il serait irresponsable, avant même d'appliquer ce texte, d'en imaginer un autre.

Les questions d'absentéisme et de sécurité à l'école concernent tous les Français. La sécurité est une valeur fondamentale pour l'ordre républicain. Le Gouvernement doit avoir le courage de s'attaquer aux délinquants et ne pas se contenter de déclarations d'intention. N'oublions pas que ce sont les plus faibles de nos compatriotes qui vivent dans les quartiers difficiles : nous n'avons pas le droit de les abandonner !

*Bien cordialement
Jacques LE GUEN*

Education : répartir les moyens de manière équitable

Le rapport publié, il y a quelques semaines, par la Cour des Comptes confirme ce que je ne cesse de dire depuis des années, à savoir qu'en France l'échec scolaire n'est pas lié à un manque de moyens mais à leur mauvaise répartition.

Nous sommes le pays qui consacre le plus de moyens à l'éducation et, dans le même temps, nous sommes celui où le taux de redoublement est le plus élevé, où un jeune sur six quitte le système scolaire sans diplôme ou qualification, où un fils d'ouvrier a 17 fois moins de chance de préparer une grande école qu'un fils de cadre supérieur ou d'enseignant.

Notre système est trop uniforme, trop centralisé. Les corporatismes ont généré des cloisonnements et des rigidités statutaires, qui sont autant d'obstacles à la mise en place de mesures adaptées envers les jeunes qui en ont le plus besoin.

L'éducation est le meilleur investissement que la Nation puisse faire envers ses enfants. Il est temps de passer d'une logique d'investissement à une logique d'évaluation. C'est ce qui nous distingue des autres pays qui, avec moins de moyens, ont de meilleurs résultats.

Aujourd'hui, il devient urgent de réussir une répartition plus équitable entre les différents acteurs de la communauté éducative.

Les négociations sur le climat et les forêts



visite de terrain dans la forêt amazonienne

Les arbres et le sol de la forêt absorbent du carbone lors de leur croissance. Ce carbone est relâché dans l'atmosphère si la forêt est détruite ou dégradée. Ainsi, la déforestation est responsable d'environ 20 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. En 2005, le Brésil, qui s'était toujours opposé à une remise en cause de sa souveraineté nationale sur l'Amazonie, a progressivement changé d'attitude et, depuis, les forêts sont au cœur des négociations sur le climat.

Pour lutter contre la déforestation, la première étape est de réduire la consommation dans les pays développés.

Bois tropicaux, papier, huile de palme ou de soja, viande..., de nombreux produits que nous consommons régulièrement contribuent à la déforestation. L'Europe consomme aujourd'hui plus de ressources naturelles que ce qu'elle produit et est, de ce fait, en déficit écologique vis-à-vis des pays du Sud. Réduire la consommation de ressources naturelles à un niveau soutenable est un préalable indispensable pour stopper la déforestation.

Le Président de la République Nicolas Sarkozy a confié au député Jacques Le Guen une mission sur la protection des forêts tropicales, la sauvegarde de la biodiversité et la lutte contre la déforestation. Ce rapport donnera lieu à des propositions que la France formulera lors de la conférence sur la biodiversité à Libreville, au Gabon, le 6 septembre prochain.

Chômage : la Bretagne résiste

La Bretagne restait, jusque-là, dans une dynamique positive de l'emploi, avec une croissance plus rapide que la moyenne nationale : + 4,7 %, entre 2002 et 2006 (contre + 1,5 %). Mais elle a perdu 3,5 % de ses emplois salariés marchands en deux ans (2008-2009).

Au premier trimestre 2010, le taux de chômage de la Bretagne s'établissait à 8,2 % contre 9,5 % pour la France métropolitaine : 7,8 % dans les Côtes-d'Armor (une augmentation de 2 points en deux ans) ; 8,8 % dans le Finistère ; 7,5 % en Ille-et-Vilaine et 8,7 % dans le Morbihan.

D'autres Régions, notamment dans le nord, l'est et le sud de la France, connaissent des aggravations du chômage bien plus considérables.

Quatre questions à Jacques LE GUEN

Votre engagement auprès de Dominique de Villepin ne risque-il pas d'agacer les militants UMP ?

Mon appartenance à l'UMP est entière. Je soutiens et participe aux réformes engagées par le Gouvernement. Tout en connaissant mes opinions, le Président de la République n'a pas hésité à me confier, il y a quelques semaines, une mission sur la lutte contre la déforestation. Il s'agit d'une question internationale qui le préoccupe.

J'ai fait le choix d'exercer le mandat qui m'a été confié dans un esprit de responsabilité, mais aussi dans le respect de la liberté d'expression et de ton. Je souhaite continuer à faire entendre ma voix chaque fois que cela sera nécessaire. Cette réactivité a prouvé son utilité lors de nombreux débats.

Que pensez-vous de la réforme des retraites ?

Il faut conserver notre système de retraite par répartition car il a permis en quelques décennies une augmentation considérable du niveau de vie des retraités,

ainsi qu'une forte redistribution au profit de ceux qui connaissent des interruptions de carrière.

Ce n'est pas le principe de notre système de retraite qu'il faut remettre en cause, mais ses équilibres, qu'il faut revoir afin d'assurer sa pérennité.



Selon vous, que va changer la réforme territoriale ?

Il s'agit tout d'abord d'engager avec résolution un exercice de simplification et de clarification de notre paysage institutionnel. En 2014, pour l'ensemble du pays, 3 471 conseillers terri-

toriaux seront élus pour siéger, à la fois dans les assemblées départementales et régionales. Ils se substitueront aux actuels 5 660 conseillers généraux et conseillers régionaux. Soit une diminution de 40 % du nombre d'élus !

Chaque conseiller territorial sera élu (au scrutin majoritaire à deux tours) à l'échelle d'un canton élargi. Les électeurs le connaîtront car il sera au plus près de la réalité des territoires, pour clarifier les compétences et les interventions des Départements et des Régions.

Et notre agriculture en crise ?

Après une première baisse de revenu de 23 % en 2008, les exploitants ont enregistré une nouvelle baisse de 32 % en 2009.

Il fallait intervenir par le biais d'un projet de loi de modernisation de l'agriculture. L'enjeu est considérable, il s'agit de redonner à notre agriculture les instruments pour rebondir après la crise très dure qu'elle traverse aujourd'hui.

Devoir de Mémoire : Les marins de Mers el Kebir



L'attaque de la flotte française mouillant dans le port de Mers el-Kébir par une escadre britannique, le 3 juillet 1940, est un souvenir douloureux de l'histoire de la Deuxième Guerre Mondiale. Au total, le nombre de marins français morts lors de cet événement s'est élevé à près de 1300. C'est dans le cimetière qui surplombe la baie et le port de Mers el-Kébir que furent enterrées les

victimes. Or, à la suite de plusieurs profanations de tombes, rien ne peut garantir à moyen et long terme la dignité des sépultures de nos marins. C'est pour cette raison que, depuis de très nombreuses années, les associations des anciens marins et des familles des victimes de Mers el-Kébir considèrent que le rapatriement des restes de nos soldats relève d'un réel devoir de justice à l'égard de ces marins, morts pour la France, et dont le sacrifice justifie que notre pays prenne les mesures qui s'imposent pour qu'ils reposent enfin dans la paix et la dignité sur leur terre natale.

C'est l'objet de la proposition de loi que va déposer Jacques Le Guen à l'Assemblée nationale pour procéder au rapatriement, sur le territoire national, des restes des militaires morts pour la France et enterrés au cimetière de Mers el-Kébir.

Inauguration le 28 mai 2010 du Centre de Conférences de la Baie du Kernic à Plouescat



La construction de l'espace conférences vient de s'achever et a été inauguré officiellement le 28 mai dernier. Les travaux de l'hôtel-restaurant sont également terminés. Le fonctionnement des deux structures vient de débuter.

L'espace conférences, avec une salle de 178 m² et 3 salles modulables de 50 m², permettra d'accueillir jusqu'à 300 congressistes. L'hôtel-restaurant, classé 3 étoiles, comprend 39 chambres, 2 suites, une salle de restauration et un espace bien-être, avec piscine, spa et sauna.

La labellisation Haute Qualité Environnementale du complexe écotouristique représente une carte de visite qui se veut incitative et éducative, et s'inscrit dans une démarche de développement durable de la Communauté de communes de la Baie du Kernic.

Ce chantier, extrêmement complexe, est l'aboutissement de plus de 5 ans d'études et de réflexion de l'équipe de la Communauté de communes de la Baie du Kernic.

Il reste désormais à promouvoir cet outil, baptisé « Cap Ouest », qui séduira touristes d'affaires et vacanciers.

Préservation de la Biodiversité : Jacques LE GUEN en Mission en Amérique latine et en Afrique



COSTA RICA : Jacques LE GUEN avec Teófilo DE LA TORRE
Ministre de l'environnement et de l'énergie



COSTA RICA :
Alfio PIVA
Vice-Président de la République



Le scandale du déboisement illégal de la forêt amazonienne



SENEGAL :
Abdulai SENE,
Député, Président de la
Commission de développement durable



KENYA :
Raila ODINGA
Premier Ministre



KENYA :
Noah WEKESA
Ministre de la forêt et de la vie
sauvage



GABON : exploitation forestière de bois précieux